

Sainte Marie, le 27 avril 2026

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 24 avril 2026

Le Conseil Municipal de Sainte-Marie, s'est réuni le 24 avril 2026 à 20 heures 15 en Mairie, sous la présidence de Gérard GROSCLAUDE, Maire de la commune.

Étaient présents : GROSCLAUDE Gérard - PASTEUR Lysiane - BARBET Hervé - BOISSENIN Thierry – COUFFIN-KHAN Maïlys - MAITRE Martine – MELIS Chantal – MONNIER PETETIN Nathalie – MONTARLIER Nathalie – THOURET Gérard - VALLAT Guillaume – VIENNET Aubéri –

Étaient absents excusés : BIRINGER Frédéric – HERMANT Éric – VALTON Julien

Monsieur Éric HERMANT donne procuration à Monsieur Gérard GROSCLAUDE pour ce conseil municipal.
Monsieur Frédéric BIRINGER donne procuration à Monsieur BARBET Hervé pour ce conseil municipal.

Madame VIENNET Aubéri a été nommée secrétaire.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission Bois – Agriculture

Le responsable de la commission fait un point sur l'affouage 2025-2026. L'affouage est situé dans les parcelles 33 et 34, 17 lots ont été attribués dont 3 affouagistes qui n'ont pas commencé leur lot. Il est rappelé que la date limite est le 14 mai 2026.

Pour le dépressage, 3 personnes se sont inscrites et ont tout terminé.

Concernant le programme de travaux 2025, le cloisonnement de la parcelle 29 reste à faire, le reste est en cours de facturation.

Commission Voirie

Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un premier nettoyage des caniveaux des rues en pente dans le village a été réalisé, un second est prévu courant de l'été.

Commission Environnement Fleurissement

Le responsable de la commission informe les membres du conseil municipal que du travail a été fait dans quelques massifs, jardinières, et auge.

Deux devis ont été demandés pour le fleurissement du village, la plantation est prévue pour le 15 mai 2026.

Commission animation

Une réunion est prévue pour traiter les 3 demandes de subvention.

Commission Aménagement du territoire

Retour :

DP :

RUSPINI Béatrice – 26 rue de Lougres – Carport– **REFUSÉ LE 10/03/2026**

HOEFFEL Valentin – 3 rue de la Laiterie – Isolation extérieure de la maison - **ACCORDÉ LE 09/04/2026**

PA :

MELIS Chantal – 21 rue de Lougres – Lotissement 1 lot - **ACCORDÉ LE 31/03/2026**

PD:

FURDERER Christophe – 38 rue de Lougres - **ACCORDÉ LE 09/04/2026**

CU :

Maître Cécile DAZ COL VINEY – 2 rue de la Combe Girod – **RÉPONDU LE 03/03/2026**

Maître HEUBERGER Carole– 11 rue de Saint-Julien – **RÉPONDU LE 19/03/2026**

TAXES D'IMPOSITION 2026

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la proposition de Monsieur le Maire de ne pas augmenter les taux et décide de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- taxe d'habitation : 6.56 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 35.60 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 17.31 %

Il charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

BUDGET PRIMITIF 2026

Le Maire présente au Conseil Municipal les budgets primitifs 2026. Il propose de les voter par chapitres.

Budget Commune

- Fonctionnement : Dépenses : 933 422.72 € / Recettes : 933 422.72 €
- Investissement : Dépenses : 911 822.85 € / Recettes : 911 822.85 €

Conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : Fonctionnement : 7.5%
Investissement : 7.5 %

Accord du conseil municipal à l'unanimité (14 Pour).

Budget Forêt

- Fonctionnement : Dépenses : 64 430.17 € / Recettes : 64 430.17 €
- Investissement : Dépenses : 63 038.27 € / Recettes : 63 038.27 €

Conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : Fonctionnement : 7.5%
Investissement : 7.5 %

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité (14 Pour).

FORÊT : PROGRAMME DE TRAVAUX 2026

Le responsable de la commission présente aux membres du Conseil Municipal le devis de l'ONF pour le programme de travaux 2026, d'un montant de 24 940.46 € HT.

Un devis à l'entreprise DIRAND a été demandé pour la réalisation d'une partie des travaux proposés dans le programme de travaux de l'ONF.

La commission, qui s'est réunie le jeudi 9 avril 2026, a étudié le programme de travaux proposé par l'ONF. Elle propose de retenir la priorité 1 de ce programme et de confier ces travaux à l'ONF pour un montant de 13 999.28 € HT.

L'exposé du responsable de la commission entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de confier les travaux de la priorité 1 à l'ONF pour un montant de 13 999.28 € H.T.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX COMMUNES FORESTIÈRES

Suite aux élections municipales du 15 mars dernier, le Maire rappelle qu'il est nécessaire de désigner un titulaire et un suppléant aux communes forestières.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de désigner Monsieur Hervé BARBET comme titulaire et Monsieur Guillaume VALLAT comme suppléant aux communes forestières.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS À L'ADU

Suite aux élections municipales du 15 mars dernier, le Maire rappelle qu'il est nécessaire de désigner un titulaire et un suppléant à l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de désigner Monsieur Gérald GROSCLAUDE comme titulaire et Madame Lysiane PASTEUR comme suppléant à l'ADU.

DEMANDES DE SUBVENTION

Une réunion de la commission est prévue prochainement pour présenter les différentes demandes de subvention, ce point est ajourné et reporté lors d'un prochain conseil municipal.

MOTION SYDED

Le Maire fait part aux membres du conseil municipal d'un courrier du SYDED concernant un projet de motion pour réaffirmer la nécessité de maintenir des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de prendre une délibération de soutien à la motion concernant la nécessité de maintenir des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité.

DIVERS

Commission Communale des Impôts Directs

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un appel à candidatures a été faite aux habitants du village pour faire partie de la commission communale des impôts directs.

Seules deux personnes sur les 24 nécessaires au renouvellement de la commission se sont inscrites.

Dans le cas où la liste ne pourrait pas être complétée ce sont les impôts qui désigneront d'office des membres à la commission.

SIVU DE LA CHAULIÈRE

Lors de la réunion d'installation du comité syndical le 1^{er} avril 2026, Mme MONNIER PETETIN Nathalie a été élue Présidente du SIVU de la Chauillère, Monsieur Jérôme NAPPEZ Vice-Président.

Le 1^{er} comité syndical a eu lieu mercredi : le budget a été voté, (Fonctionnement : 321 152.97 € dépenses/recettes – Investissement : 73 980.23 € dépenses/recettes), la participation de la commune s'élève à 94 772.01 € soit environ 143 € / hab.

Elle informe les membres du conseil municipal qu'une fermeture de classe est prévue pour la rentrée de septembre.

Concernant le périscolaire, la fréquentation du temps de midi est en hausse, un animateur supplémentaire est nécessaire.

Différents travaux sont aussi à prévoir : rideaux, désembouage, servomoteur

Une réunion d'une commission bâtiment est prévue courant mai pour discuter de la convention et de l'organisation du déménagement pour le nettoyage pendant les vacances.

Crèche

Le Maire informe les membres du conseil municipal que la micro-crèche a un nouveau gestionnaire, une ouverture est prévue mi-août.

PMA

Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un nouveau Président a été élu, Monsieur Pierre-Aimé GIRARDOT (Maire de LONGEVILLE SUR LE DOUBS) et 15 Vice-Présidents.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23h00.

Le Maire, Gérard GROSCLAUDE

